

**Toute inscription reçue avant
MARDI 21 mai 14h ne sera pas prise en compte !**

**BULLETIN D'INSCRIPTION
AUX REPAS DE L'ACCUEIL LIBRE DU MERCREDI
Du 28 août 2024 au 25 juin 2025**

Pour les enfants de la 5P à la 8P

- * Les inscriptions sont prises en compte dès réception au secrétariat en fonction de l'ordre d'arrivée.
- * Rappel : Toute inscription est facturée, même si l'enfant ne vient pas (sauf sur présentation d'un certificat médical).
- * Les enfants scolarisés sur Carouge sont prioritaires.
- * **Si un enfant présente des besoins d'accompagnement spécifique, la MQC l'accueille volontiers sous réserve d'être prévenue 2 mois en avance afin de trouver un-e accompagnateur-trice. Dans le cas contraire, la MQC peut annuler l'inscription.**

VOTRE ENFANT :

Nom : Prénom :

Date de naissance : Adresse :

NPA : Ville :

Lieu de scolarisation : Degré :

Lieu et adresse professionnelle des parents s'ils ne sont pas domiciliés sur la commune de Carouge :

Régime spécifique :

- Mon enfant a un régime alimentaire spécifique (allergies importantes) et je lui donnerai son panier repas

Mon enfant fréquente l'école (cocher ce qui convient):

- Ecole des Pervenches, mon enfant sera pris en charge à 11h30 à l'école.
- Ecole des Promenades, mon enfant sera pris en charge à 11h30 à l'école.
- Ecole du Val d'Arve, mon enfant sera pris en charge à 11h30 à l'école.
- Ecole Jacques-Dalphin, mon enfant sera pris en charge à 11h30 à l'école.
- Ecole de la Tambourine, mon enfant viendra seul à la MQC.
- Ecole de la Vigne Rouge, mon enfant viendra seul à la MQC.

Temps du départ (cocher ce qui convient) :

- Mon enfant repartira seul de la MQC à 13h30.
- Mon enfant restera l'après-midi à l'accueil libre, je prendrai contact avec l'équipe pour remplir avec lui le contrat de confiance.

!!! l'inscription est annuelle, toutefois, nous gardons 5 places chaque semaine à demander par téléphone (lundi/mardi au plus tard). Prévoir 5.—à payer à l'animateur le jour J.

PRIX : CHF 5.-

Date : _____ Signature du représentant légal : _____

Le répondant légal a rempli et nous a retourné :

- La fiche sanitaire de l'enfant
- L'autorisation photo

AUTORISATION POUR DOCUMENTS PHOTO-VIDEO

Nom et Prénom de l'enfant :

Dans le cadre de nos activités, la réalisation de documents photos et/ou vidéo est pratique courante (jeux, sorties, anniversaires, fêtes, spectacles, etc.).

À tout moment, les parents sont en droit de voir les documents concernant leur enfant.

Ces documents peuvent être utilisés par la MQC (affichage de panneaux photos, bulletin d'infos, site internet de la MQC ou journaux de la commune).

Nous vous remercions donc de bien vouloir signer l'autorisation ci-dessous.

J'ai pris connaissance des modalités concernant les documents photos et/ou vidéo.
J'autorise la Maison de Quartier de Carouge à réaliser et à utiliser ces documents
comme indiqué ci-dessus.

Date :

.....

Signature du représentant légal :

.....

FICHE SANITAIRE

MERCI DE REMPLIR CE FORMULAIRE EN LETTRES MAJUSCULES ET LISIBLEMENT !

ENFANT : Garçon Fille
 Nom : Prénom : Date de naissance :/...../.....
 Domicilié chez : Père Mère

RESPONSABLE LEGAL : (à remplir dans tous les cas les coordonnées du père et de la mère)

Père <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/>	Mère <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/>
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Adresse :	Adresse :
NP+ville :	NP+ville :
☎ privé :	☎ privé :
☎ portable :	☎ portable :
☎ prof. :	☎ prof. :
e-mail :@.....	e-mail :@.....
Profession :	Profession :

Personne(s) autorisée(s) à venir chercher l'enfant :

Nom et prénom : svp	Degré de parenté ou autre :	☎ Privé, prof, natel (indiquez
.....
.....
.....

Assurances :

Assurance maladie :

Assurance accident :

RC Responsabilité civile (parents) :

Attention : *les participants ne sont pas assurés par la Maison de Quartier.*

Renseignements médicaux :

Accompagnement spécifique requis / problématique de l'enfant :

Allergies (aliments, médicaments, animaux, etc.) :

Maladie chronique :

Antécédents médicaux et chirurgicaux (avec dates) :

Vaccination du **tétanos**, date du dernier rappel : jour/mois/année :/...../.....

Divers : Merci d'être précis

Régime alimentaire particulier :

Autres remarques :

Mon enfant peut franchir la frontière : OUI NON (pour d'éventuelles sorties en France voisine)

Si votre réponse est NON merci de nous en indiquer la raison :

Mon enfant peut rentrer seul : OUI NON

Sait nager ? : OUI (la tête en dehors de l'eau sur 4m) NON (doit porter des manchons/brassards)

Dans tous les cas, un test de nage sera fait pour évaluer le niveau de l'enfant.

Attestation :

Je soussigné(e):

- Déclare que les renseignements portés sur cette fiche sont exacts.
- Autorise mon enfant à participer à toutes les activités de la Maison de Quartier.
- Autorise l'animateur à prendre toutes les mesures nécessaires à la santé de mon enfant, y compris celles préconisées par un médecin.

Genève, le Signature :



**ACCUEIL LIBRE A LA MAISON DE QUARTIER DE
CAROUGE
FICHE DE COORDONNEES ENFANTS
2024 - 2025**

Nom de l'enfant:..... Prénom(s) :.....

Date de naissance :..... Nom du représentant légal:.....

Adresse du domicile :.....

Assurance accident :..... Assurance RC :.....

Date du dernier vaccin antitétanique :.....

Votre enfant souffre-t-il d'allergie, de maladie, ou de handicap ? :.....

.....

Quelles sont les précautions à prendre ?.....

☎ privé :.....

☎ prof.:.....

E-mail:

Mon enfant rentre seul oui non

**L'Accueil Libre à la Maison de Quartier de Carouge est ouvert à tous.
Les enfants âgés de 8 ans à 11 ans peuvent venir et repartir seuls le lundi, mardi, jeudi et
vendredi de 16h à 18h45, le mercredi de 13h30 à 18h et le samedi de 14h à 18h.**

Cette fiche de coordonnées est complétée par la signature d'un contrat tripartite (parents-enfants et animateur) ci-joint engageant l'enfant au respect des règles de vie de la Maison de Quartier.

À l'issue de la signature des documents, une carte de membre sera établie. Celle-ci sert à contrôler la présence de l'enfant et autorise à participer aux activités telles que bricolages, cuisine, jeux de société et de plein-air, dessins, peintures, etc...

SORTIES : par ma signature, j'autorise mon enfant à participer à des sorties ponctuelles organisées par l'équipe d'animation.

EN CAS D'ACCIDENT : j'autorise également les animateurs ou moniteurs à prendre toutes décisions concernant le bien de mon enfant, de le soigner dans le lieu le plus proche, de le transporter ou le faire transporter dans un établissement en mesure de prodiguer les meilleurs soins.

Lu et approuvé : Carouge, le

Signature du représentant légal :.....

Remarques :

**CONTRAT TRIPARTITE
DESTINE AUX PARENTS ET AUX ENFANTS
POUR OBTENIR LA CARTE ACCUEIL DE 8 A 11 ANS**

La Maison de Quartier de Carouge est ouverte à toute la population. On peut y côtoyer aussi bien des adultes, des enfants que des adolescents. Dans ce lieu convivial, on se dit bonjour et on adopte une attitude respectueuse. La Maison de Quartier met ses locaux à disposition de nombreux utilisateurs. Aussi, il est important d'en prendre soin.

Pour que tous s'y sentent bien, nous vous demandons de tenir compte de ce qui suit. Les parents doivent prendre connaissance de ce document avec leur enfant et le signer.

Nous demandons à tous les enfants venant à la Maison de Quartier de :

- *Dire bonjour en arrivant; dire au revoir en partant.*
- *Faire preuve de politesse, de tolérance et de respect envers tous les utilisateurs du lieu.*
- *Respecter les locaux et le matériel mis à leur disposition.*
- *Rester dans les limites de la maison de quartier pendant leur présence (esplanade entre la crèche et la Maison de Quartier et terrain herbé où se trouve le bateau en bois).*
- *Laisser son téléphone portable dans son sac ou le remettre à l'animatrice ou l'animateur de l'accueil. Nous sommes à la Maison de Quartier pour être ensemble ! S'il s'avère nécessaire de joindre l'enfant, appeler la Maison de Quartier au 022 308 88 50.*
- *Quitter le lieu au maximum aux heures cités dans le contrat. **Durant la période hivernale (d'octobre à avril) l'heure maximum est fixé à 18 heures, car il fait nuit.***

Tous les différents collaborateurs qui travaillent au bon déroulement des activités, soit les animateurs, animatrices, moniteurs, monitrices, intervenants de cours, secrétaires, comptable, agent technique, nettoyeurs vous encouragent à suivre le présent règlement.

Vous vous y engagez par votre signature, de même que votre enfant.

Merci pour votre attention et compréhension.

L'équipe d'animation

Date:.....

Signature du représentant légal :.....

Signature de l'enfant :.....

Signature de l'animateur :.....